



Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public Fédération Syndicale Unitaire

à Monsieur le Recteur de l'académie de Rennes

14 rue Papu 35000 RENNES s3rennes@snepfsu.net 96 rue d'Antrain CS 10503 35705 RENNES CEDEX 7

Objet : Courrier Expérimentation DGESCO « Tests Sport-Santé »

Dossier suivi par: Sami Hamrouni 06.18.54.76.66

Monsieur le Recteur,

Certain.es de nos collègues ont reçu, via nos IA-IPR d'EPS, une commande de la DGESCO « Tests Sport-Santé de vos élèves de 6ème- A réaliser avant les congés de Noël »

Au-delà du caractère injonctif de cette commande qui pose problème au regard des missions par ailleurs attendues (Programmes, Evaluation officiels), la temporalité de cette expérimentation et le temps imparti pour la mener sont tout simplement impossibles pour de nombreuses équipes et nous semblent surtout être peu respectueux des élèves, des professeur.es d'EPS et des contenus en EPS.

En effet, dans un contexte de fin de période, de sortie de conseils de classe et de début de cycle, les heures perdues ne seront pas récupérables compte-tenu de la disponibilité des installations sportives occupées par bon nombre de collège. Certaines équipes devraient supprimer des créneaux Natation, alors que leurs élèves (pour certaines classes en REP, c'est jusqu'à ¾ des élèves de 6ème!) ne maitrisent pas le savoir-nager...

Vous le savez, les professeur.es d'EPS « jonglent » au quotidien entre disponibilité de leurs « salles de classes », cours perturbés par de multiples évènements extérieurs (conditions météorologiques, utilisateurs extérieurs, etc), pression sur le remplacement particulièrement cette année. Cette commande assortie de temps de travail en distanciel nous semble injustement alourdir le quotidien des collègues « sélectionné.es » quand, en plus, l'annonce ne manque pas d'interroger sur le sérieux de la démarche et les véritables intentions de la DGESCO.

Quid du dialogue social qui aurait ou qui devrait être mené sur ce sujet-là également avec les représentant.es des élu.es des personnels, membres des organisations syndicales représentatives ?

Il nous semble que ce sujet, qui recouvre la sédentarité de nos jeunes élèves et l'éloignement de la pratique physique et sportive, est suffisamment partagé et important pour qu'il soit traité avec tout le temps et le sérieux nécessaires pour poser un diagnostic le plus fidèle possible et envisager des remédiations cohérentes et efficaces.

Au 1<sup>er</sup> rang desquelles, nous portons l'idée de l'augmentation des horaires d'EPS à 4h qui, si nous n'y prenons pas garde pourraient être impactées par les annonces récentes de groupes de Niveaux du Ministre ATTAL et la variabilité des horaires au profit des « savoirs fondamentaux »

Le courrier, envoyé aux établissements sélectionnés, indique, d'ores et déjà, que le diagnostic obtenu dans le cadre de l'expérimentation « peut être utilisé par les enseignants d'EPS qui le souhaiteraient pour réguler le contenu de leurs enseignements ».

A l'instar de ce qui s'est passé pour les 2h de sport en plus au collège où la généralisation du dispositif avait été annoncée par le Ministre N'Diaye avant même le début de l'expérimentation dans certains collèges de notre académie (sic !), la méthodologie retenue par la DGESCO laisse peu d'espoir et de place à la contribution des collègues d'EPS sollicités « à la réflexion, à l'analyse, à la régulation de cette mise en œuvre projetée ».

Le sérieux de la démarche est, clairement, interrogé au-delà même du sérieux scientifique des Tests choisis remis, lui, fortement en cause par des collègues et médecin reconnus de l'académie qui travaillent, réellement et sérieusement sur ce sujet depuis plusieurs années.

Le SNEP-FSU partage les réticences de plusieurs des collèges contacté.es et soutient la position qui consiste à décliner la demande expresse tant les éléments ne sont pas réunis pour la mener sereinement et sérieusement. Nos collègues se sont pas des exécutant.es mobilisables à l'envie mais des concepteur.rices dont la tâche est une fois de plus remise en cause.

Suite à la visio organisée ce jeudi 07 décembre sur l'organisation de ces tests, des questions précises ont été posées aux IA-IPR EPS, qui les ont transmises à votre cabinet. Les éléments apportés ne répondant pas complètement aux problématiques soulevées, nous nous permettons d'en relayer certaines, tant elles sont présentes dans les retours des équipes qui nous interpellent :

- Les élèves de 6<sup>ème</sup> ne pourront finir leur séquence engagée sur certains et ne pourront être évaluées correctement en conséquence. Soutenez-vous le fait de prioriser la passation de ces tests par rapport aux séquences en cours pour ces classes ?
- Pour certaines équipes, il faudrait organiser ces tests dès lundi prochain, ce qui signifie acquérir ou se faire prêter 1 ou 2 medecin-balls, réfléchir à l'organisation des ateliers, se familiariser avec le test et éventuellement avec l'application. Trouvez-vous cette injonction de passation des tests respectueuse des personnes impliquées (stagiaires, professeurs, personnels de direction, communauté éducative) ?
- Refuser de faire passer ces tests fin décembre au regard de l'ensemble de ces points vous apparaîtrait-il comme une position injustifiée et un manquement à leur devoir de fonctionnaire ?

En outre, le SNEP-FSU Bretagne souhaiterait avoir quelques précisions concernant cette demande institutionnelle :

- Quels établissements sont concernés ? Nombre et nom ?
- Comment ont-ils été choisis (Type d'établissement : REP+, REP, Ville, Rural / Représentativité Filles-Garçons respectée / Présence de sections sportives dans les établissements / Présence du dispositif 2h en plus au collège dans les établissements / Indicateurs IPS prise en compte)
- Quelle est le calendrier précis de cette expérimentation ?
- Quelle en est la finalité?
- Qui pour les mettre en œuvre ? Les professeurs EPS à l'exclusive ? Les personnels de santé de l'établissement ? Sur la base du volontariat ? Sur ordre de mission ?
- Des moyens sont-ils dégagés pour pouvoir faire passer les tests en dehors des cours d'EPS ? Matériels, Financiers ?
- Quel est le coût de ce dispositif pour l'académie ?
- Les résultats des tests de notre académie seront ils accessibles ? Par qui et quand ?

Vous remerciant par avance de votre attention, nous vous prions, M. le Recteur de croire en notre profond attachement au service public d'éducation.

Sami HAMROUNI, Alain BILLY, Olivier LEROY Co-secrétaires académique du SNEP-FSU Bretagne

